

Discours du Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault à l'occasion de la cérémonie des vœux 2023

Monsieur le préfet de l'Hérault, Hugues MOUTHOU
Messieurs les députés Philippe SOREZ, Patrick VIGNAL ;
Monsieur le député suppléant de Laurence CHRISTOL Arnaud MOYNIER ;
Messieurs les Sénateurs Hussein BOURGI, Henri CABANEL, Jean-Pierre GRAND ;
Madame le députée européen, Irène TOLLERET ;
Madame et Monsieur les représentants de la Présidente de la Région Occitanie, Chère Myriam et cher René ;
Monsieur le représentant du Président du Département, mon Cher Yvon et l'ensemble des conseillers départementaux ;
Madame la Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Isabelle TOUZARD ;
Mesdames et messieurs les Présidents et leurs représentants des Communautés des intercommunalités ;
Mesdames et messieurs les Maires ;
Mon Général LAGNIEL, commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault ;
Mon Général FLORES, Contrôleur général du SDIS ;
Mesdames et Messieurs les élus ;
Messieurs les Présidents des Chambres consulaires ;
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des organisations professionnelles agricoles ;
Mesdames et Messieurs dans vos grades et qualités ;
Chers Amis ;

J'ai le plaisir de renouer cette année à la cérémonie des vœux la Chambre d'agriculture de l'Hérault en votre présence, cela fait chaud au cœur de tous vous retrouver, de partager ensemble ce moment de convivialité et de partage.

J'associe pleinement à ces vœux l'équipe de la Chambre d'agriculture, l'ensemble des élus et en particulier les membres du Bureau qui sont mobilisés au quotidien à mes côtés, ainsi que la Directrice Générale Cécile ARRIGHY et l'ensemble des collaborateurs pleinement impliqués dans leurs missions.

Nous sommes à l'orée de décisions majeures pour le secteur agricole, un secteur redevenu stratégique, un secteur attendu, pour la souveraineté alimentaire, l'indépendance énergétique et la transition écologique.

Nous le disons très clairement : nous y sommes prêts, les trajectoires sont déjà engagées... l'accélération viendra de la décision politique qui donne moyens et visibilité aux agriculteurs.

C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui car l'agriculture, toutes productions animales et végétales confondues, est confrontée à une situation de grande fragilité, conséquence de la cumulation de multiples facteurs de risques.

Les effets des crises successives, COVID et Guerre en Ukraine, qui, a entraîné une flambée inédite des charges, énergie, engrais, alimentation animale, pèsents aujourd'hui sur la pérennité des exploitations et des trésoreries déjà fragiles.

Ce conflit a eu des impacts immédiats sur les filières agricoles à l'amont et à l'aval, qui doivent faire face encore aujourd'hui, un an après, à trois défis :

- **L'augmentation en cours des prix de l'énergie**, et par effet immédiat, celui des engrais et de nombreux intrants ;

- **L'augmentation des cours mondiaux des céréales**, dont 30% des exportations mondiales sont assurées par l'Ukraine et la Russie ;
- **L'augmentation du coût de l'alimentation animale**, dont l'Ukraine est un important producteur, et qui représente jusqu'à 60% du coût des intrants.

Cet impact est amplifié avec les contextes propres à chaque filière, et je voudrais, insister sur plusieurs d'entre elles.

Tout d'abord,

La filière viticole est la filière qui a cumulé depuis 2019 le plus de crises, en premier les taxes US suite au conflit entre Airbus et Boeing avant la crise sanitaire, la récurrence annuelle des aléas climatiques et cette année une consommation sur le marché français en forte baisse.

Notre effort qualitatif est reconnu sur les marchés. Nous devons trouver des solutions par des outils de régulation adaptés et des moyens de promotion auxquels la profession de notre bassin de production travaille actuellement, car nous devons récupérer des parts de marchés et notamment à l'export.

Nous devons donc obtenir en urgence des mesures de marchés telles que la distillation ou le stockage privé, ainsi que des moyens pour préserver la trésorerie tels que le rallongement du remboursement des PGE à 10 ans.

Ces sujets, je les porterai jeudi prochain avec l'ensemble de la filière au Ministre de l'agriculture et j'aurai besoin de vous, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, pour appuyer nos demandes.

Je poursuivrai mon action pour garder à l'OCM viti-vinicole sa vocation d'accompagnement de la modernisation et d'investissement pour notre filière, avec le souhait d'obtenir un arrachage temporaire et non définitif pour permettre à des jeunes de s'installer et bâtir un vrai plan de la segmentation de notre marché.

La filière élevage a subi des charges très importantes liées à la conjoncture, plus que tout, nous devons aider nos éleveurs, c'est pour cela que nous devons intégrer ces coûts de productions dans le prix, et c'est bien le combat que nous avons mené et que nous continuerons à mener dans le cadre de la mise en œuvre des EGA.

Nous défendrons aussi nos éleveurs dans le cadre de la nouvelle PAC pour laquelle la mise en œuvre va s'effectuer en 2023, pour préserver et les aider dans la reconnaissance des parcours méditerranéens, ils le méritent face aux attaques croissantes de la prédation du loup qui se rajoutent aux difficultés de ce métier.

Je sais, Monsieur le Préfet, votre vigilance et attention face à la détresse de nos éleveurs et je vous remercie de votre détermination avec le directeur de l'OFB, M. TARBOURIECH, que je remercie aussi.

Tous les moyens règlementaires sont mis en place pour prélever le loup, que nous retrouvons aux portes de grandes villes, comme à la Grande-Motte la semaine dernière.

Il y a urgence, quoi qu'en pensent certains écologistes qui n'ont pas encore compris qu'il y a une incompatibilité entre le loup et le pastoralisme, vous l'avez compris, notre choix est fait : ceux qui doivent être protégés ce sont les éleveurs et leurs brebis.

Enfin,

Les filières fruits et légumes, maraichères et horticoles prennent de plein fouet des charges plus fortes, l'augmentation des coûts de l'énergie, avec pour la filière « pomme » un marché international qui se tend et qui n'absorbe pas les surcoûts de production liés à la crise.

Nous attendons la mise en place d'un bouclier énergétique pour ces filières.

Par l'illustration de ces 3 filières, c'est l'ensemble de nos productions héraultaises qui sont concernés et qui nécessiteront une vigilance particulière.

Et se rajoutent à tout cela **les dégâts de gibiers** et particulièrement les sangliers et les lapins sur l'est du département, pour lesquels nous poursuivons notre entière mobilisation afin de protéger les productions.

La situation n'est plus supportable face aux nombreux dégâts.

Les attaques, la régulation et les indemnités : nous y travaillons, en lien avec la FDC et je salue Max ALLIES pour son implication. Avec nos équipes, nous travaillons à trouver des solutions dans la durée qui se traduiront dans la réactualisation d'un protocole d'accord entre la Chambre d'agriculture et la Fédération en 2023.

Je ne pourrais pas terminer ce tour sans évoquer

les crises climatiques qui sont désormais notre quotidien, conséquence du changement climatique.

Après le gel historique en 2021, 2022 a vu la clôture des dispositifs du gel 2021, du soutien exceptionnel de l'Etat annoncés dans l'Hérault et le fonds de solidarité du Département abondé par les collectivités, initiative de solidarité unique en France.

Ces dispositifs d'un montant total de 41,7 millions d'euros, ont permis aux agriculteurs impactés de passer ce cap et de ne laisser personne au bord de la route.

L'Hérault a encore démontré sa force dans le collectif et sa solidarité à toute épreuve.

Professionnels de la Chambre d'agriculture, des organisations syndicales professionnelles, de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, des organisations économiques avec les coopératives et les vignerons indépendants, élus des collectivités, du Département de l'Hérault, et la Région Occitanie, Parlementaires et représentants de l'Etat, tous mobilisés au service de notre économie agricole.

Je veux à cette occasion remercier particulièrement le Président du Département Kleber MESQUIDA, le Président de l'AMF Frédéric ROIG ainsi que les Présidents des collectivités.

Mes remerciements vont aussi en particulier au Préfet Hugues MOUTOUH qui a tout fait pour nous aider à lever les verrous de la mise en place du fond de solidarité, et ses services, de la DGFIP et la DDTM. Je voudrais remercier Matthieu GREGORY et ses équipes dont Mylène RAUD pour avoir dans un temps record traité les nombreux dossiers.

2022 a eu aussi son lot d'aléas, certes moins importants qu'en 2021 mais toujours très impactants dans les territoires touchés : gel, grêle, sécheresse, coup de chaud.

Les conséquences sont aussi directes sur le développement des incendies dans notre département.

Le renforcement du partenariat entre la Chambre d'agriculture et le SDIS va apporter des éléments de réponses dans l'engagement sapeur-pompier volontaire des agriculteurs et la prévention du risque incendie.

Pour anticiper l'impact des températures extrêmes sur nos productions, le service de prévention des aléas climatiques extrêmes AGRIPREDICT porté par la Chambre d'agriculture, en phase d'expérimentation dans sa seconde année, a joué pleinement son rôle, pour prévenir les agriculteurs et permettre de limiter les impacts par des préconisations.

La mise en place du nouveau système assurantiel et de la solidarité nationale pour sécuriser les exploitations, pour faire face aux crises climatiques récurrentes est entré en vigueur le 1er janvier 2023 avec une incitation forte au développement de l'assurance et de la solidarité nationale.

C'est une grande avancée pour notre profession qui doit permettre à chacun de mieux se protéger.

La mobilisation de nouvelles ressources en eau doit être soutenue en combinant de multiples leviers d'action et en les accompagnant financièrement :

Notre **schéma départemental irrigation 2030** que porte Yvon PELLET, que je remercie pour son implication, avec le Conseil Départemental et son Président, doit aboutir à la concrétisation des retenues hivernales.

Ces nouveaux dispositifs vont sécuriser demain les ressources des exploitations et en combinant prévention, innovation, énergie, captation du carbone et en alliant la formation et la recherche, la Chambre d'agriculture apportera des solutions pour être plus résilient.

La solidarité également au sein du réseau inter consulaire départemental avec le Président de la Chambre de Métiers, cher Christian, et le Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Cher André, nous permet aussi d'engager des actions communes au bénéfice de nos ressortissants comme nous l'avons fait pour la première fois au salon des maires, nous allons continuer autour de l'œnotourisme en lien avec Le Département.

2023 est aussi une année qui va démontrer la capacité de résilience de notre agriculture dans ce contexte et ce, malgré cette inflation sans précédent.

Le Projet agricole départemental Hérault 2030 fixe notre cap collectif.

Les collectivités nous ont rejoint en signant la Charte stratégique agricole au salon des maires en septembre dernier et je les en remercie.

Le Comité d'orientation du Projet agricole, que je réunirai le 30 janvier prochain, est le cadre et lieu de débat de l'impact de cet environnement sur notre économie agricole .

Nous soutenons notre ambition pour renouveler et accompagner tous les profils d'agriculteurs et répondre au colossal enjeu démographique auquel fait face notre secteur.

Tous vos projets, et ils sont nombreux, ouvrent de nouvelles perspectives.

Je porte, avec les élus et l'ensemble des professionnels, auprès du législateur et de l'Etat, vos attentes fortes de simplification pour faciliter l'aboutissement de vos projets.

Je me bats au quotidien contre la sur-règlementation et sur-administration que nous subissons et bien sûr je me bats, nous nous battons, contre toutes les attaques que nous subissons sur notre métier, sur notre agriculture sur la ruralité, sur nos traditions.

N'opposons pas les agricultures !

Faisons confiance aux agriculteurs dans les transitions comme source de solutions.

Nos agricultrices et nos agriculteurs n'ont pas à rougir et démontrent au quotidien ce qui est fait dans tous les secteurs de production.

Soutenons la promotion de nos produits du terroir et nos traditions, comme pour nos amis conchyliculteurs auxquels je voudrais apporter tout mon soutien et dire à Patrice LAFONT que je serai à ses côtés pour trouver des solutions et réparer ce préjudice subi pendant les fêtes.

Nos agricultrices, nos agriculteurs, nos conchyliculteurs sont pleinement mobilisés pour produire une alimentation de qualité et de proximité.

Ils sont les premiers acteurs de l'environnement, du maintien de la biodiversité et des solutions au changement climatique.

La Chambre d'agriculture est pleinement mobilisée aux cotés des collectivités dans leurs projets alimentaires territoriaux, qui participent à la souveraineté alimentaire.

Alors, il y en a assez aujourd'hui des écologistes militants qui ne veulent plus que l'on produise, qui ne veulent plus que l'on retienne l'eau en détruisant des retenues hivernales, avec les animalistes et les associations qui ne représentent personne, qui ne veulent plus que l'on mange de viande, et ceux qui ne veulent plus que l'on boive un verre de vin au mois de Janvier et qui ne veulent plus que l'on chasse, que l'on pêche, que l'on assiste aux fêtes de nos villages, à nos courses camarguaises et j'en passe...

Il y en a assez !

Respectons-nous, respectez-nous, respectons-nos territoires, nos agriculteurs, nos chasseurs, nos pêcheurs, nos traditions, c'est pour cela que je soutiens la mobilisation du samedi 11 février pour dire ça suffit.

La Chambre d'agriculture et l'ADVAH, professionnels et collaborateurs, restent mobilisés à vos côtés en 2023 pour vous défendre, vous apporter une information, des formations, et un accompagnement de proximité de qualité pour voir aboutir toutes vos initiatives.

C'est le sens donné au **contrat d'objectif et de performance 2021-2025 signé entre l'Etat et les Chambres d'agriculture.**

La future loi d'orientation et d'avenir agricole en préparation doit aussi permettre de sécuriser demain les ressources des exploitations.

La Chambre d'agriculture va prendre sa part à la concertation et portera les besoins de nos entreprises autour de ses quatre grandes thématiques: Installation, transmission, formation et transitions, qui composeront les piliers du futur PACTE de la loi d'orientation agricole.

Répondre aux défis qui sont devant nous, c'est apporter des solutions pour être en capacité d'installer et d'assurer le renouvellement des générations, c'est notre priorité pour 2023 !

Passionnés, engagés, innovants, accompagnons l'agriculture de demain !

Je vous souhaite mes meilleurs 2023 !

Remerciements pour la belle décoration florale du lieu